

**ELECTIONS PARTIELLES
AUX CONSEILS DE COMPOSANTES**

---ooOoo---

DECLARATION DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt :

- **Dépôt par correspondance par lettre recommandée avec accusé de réception, avant le mardi 12 novembre 2019 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, à :**

Monsieur le Président de l'Université Paris 13- Service des affaires juridiques,
institutionnelles, des marchés et des achats – 99 avenue Jean-Baptiste Clément – 93430
VILLETANEUSE

- **Dépôt direct contre accusé de réception auprès des directions de composantes le mardi 12 novembre 2019 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 précises.**

Pièces à joindre obligatoirement pour les candidats aux collèges des usagers : photocopie de la carte d'étudiant ou à défaut certificat de scolarité de l'année en cours (la production de ces deux documents à la fois est vivement recommandée) et, en toutes hypothèses, préciser le diplôme principal préparé.

---ooOoo---

Je soussigné(e)

Qualité

Composante (UFR/IUT/Institut...) ou service et pour les étudiants préciser le diplôme principal préparé :

déclare être candidat(e) sur la liste

pour les élections au conseil de composante, au titre du collège

.....

Fait le

A

Signature